

Sur le littoral, à Boulogne-sur-Mer et à Calais, les travaux de démolition des anciens terminaux transmanche vient de démarrer, marquant le réel commencement du chantier de Calais Port 2015, qui doit durer 5 ans . Dédiés à l'accueil des hovercrafts (aéroglisseurs) jusqu'aux années 90 et 2000, les bâtiments seront démolis sur décision de la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE COTE D'OPALE](#) / **T** : 03.21.19.37.07, propriétaire des sites. La société [LBS DEMOLITION](#) / **T** : 03.21.85.34.22 va ainsi extraire 300 à 350 tonnes de matériaux. La déconstruction devrait durer jusqu'à la fin du mois de janvier.
www.cotedopale.cci.fr